

# DOC 9: COMPTE RENDU DES DÉCISIONS DE LA 38E CONFÉRENCE MONDIALE

Août 2023



RÊVONS, AGISSONS, MENONS: LE FUTUR NOUS APPARTIENT

38e Conférence mondiale de l'AMGE

## 38ème CONFERENCE MONDIALE COMPTE RENDU DES DECISIONS

Le tableau suivant présente le compte rendu des décisions votées par les organisations membres lors de la 38e Conférence mondiale tenue à Chypre du 26 au 31 juillet 2023.

PROPOSITION DE MOTION	DOCUMENT DE LA CONFÉRENCE	PROPOSANT	DROIT DE VOTE	MAJORITÉ REQUISE	RÉSULTATS DU VOTE
<p><b>Motion de Procédure A – Ratification des scrutatrices</b></p> <p>Que les personnes suivantes soient confirmées comme scrutatrices pour la 38e Conférence mondiale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Anthea Goh de Singapour</li> <li>• Carmen Heeb-Kindle du Liechtenstein</li> <li>• Tricia Tilford des États-Unis</li> </ul> <p>Voté le jeudi 27 juillet 2023 par consentement général.</p>	Document 1b : Règles de Procédure	Conseil mondial	Membres titulaires et associés	Majorité simple des votes exprimés	<b>MOTION ADOPTÉE</b>
<p><b>Motion de Procédure B – Ratification des Règles de Procédure</b></p> <p>Que les Règles de Procédure, telles qu'elles figurent dans le Document 1b, soient approuvées pour être utilisées lors de la 38e Conférence mondiale et les futures conférences.</p> <p>Voté le jeudi 27 juillet 2023 par consentement général.</p>	Document 1b : Règles de Procédure	Conseil mondial	Membres titulaires et associés	Majorité simple des votes exprimés	<b>MOTION ADOPTÉE</b>
<p><b>Motion de Procédure C – Ratification de la Présidente et des Vice-Présidentes de la conférence</b></p> <p>Que Maria Fernanda Cerda du Mexique soit confirmée comme présidente, et que Tashia Batstone du Canada et Christiane Rouhana du Liban soient confirmées comme vice-présidentes, de la 38e Conférence mondiale.</p> <p>Voté le jeudi 27 juillet 2023 par consentement général.</p>	Document 1b : Règles de Procédure	Conseil mondial	Membres titulaires et associés	Majorité simple des votes exprimés	<b>MOTION ADOPTÉE</b>

PROPOSITION DE MOTION	DOCUMENT DE LA CONFÉRENCE	PROPOSANT	DROIT DE VOTE	MAJORITÉ REQUISE	RÉSULTATS DU VOTE		
<p><b>Motion de Procédure D - Ratification de l'équipe de procédure</b></p> <p>Que les personnes suivantes soient confirmées pour faire partie de l'équipe de procédure de la 38e Conférence mondiale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gwen Lee (Coordinatrice) de Malaisie</li> <li>• Anne Risør Andersen du Danemark</li> <li>• Sana Al Hakim du Liban</li> <li>• Perpétua Randrianasolo de Madagascar</li> </ul> <p>Voté le jeudi 27 juillet 2023 par consentement général.</p>	Document 1b : Règles de Procédure	Conseil mondial	Membres titulaires et associés	Majorité simple des votes exprimés	MOTION ADOPTÉE		
<p><b>Motion de Procédure E - Ratification du programme de la conférence</b></p> <p>Que l'ordre du jour, tel qu'il figure dans le Document 2, soit approuvé pour la 38e Conférence mondiale.</p> <p>Voté le jeudi 27 juillet 2023 par consentement général.</p>	Document 1b : Règles de Procédure  Document 2 : Programme et Agenda	Conseil mondial	Membres titulaires et associés	Majorité simple des votes exprimés	MOTION ADOPTÉE		
<p><b>Élection du Conseil Mondial</b></p> <p>La Conférence mondiale ratifie l'élection des six candidates suivantes en tant que membres du Conseil mondial 2023-2029 (par ordre alphabétique des noms de famille) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Monika Dreik</li> <li>• Fiona Lejosne</li> <li>• Helga Mutasingwa</li> <li>• Joséphine Mwangi</li> <li>• Signe Obel</li> <li>• Sharrada Segeran</li> </ul> <p>Et les personnes approuvées suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Pamela Rice</li> <li>2) Antonia Yip</li> </ol> <p>Voté le samedi 29 juillet 2023 par le fait d'élever la pancarte du pays.</p>	Document 1b : Règles de Procédure  Document 5 : Conseil mondial Election Booklet	Résultat du vote pendant la Conférence	Membres titulaires	Majorité simple des votes exprimés	Pour	102	MOTION ADOPTÉE
					Contre	0	
					Abstentions	0	

PROPOSITION DE MOTION	DOCUMENT DE LA CONFÉRENCE	PROPOSANT	DROIT DE VOTE	MAJORITÉ REQUISE	RÉSULTATS DU VOTE		
<p><b>Proposition de Motion 1 - Règles de Procédure pouvant être modifiées pour les conférences</b></p> <p>La 38e Conférence mondiale décide de modifier la section 3.8 du Règlement additionnel III -Conférence mondiale, comme suit. Les sections surlignées en bleu seront ajoutées.</p> <p>3.8 Les règles de procédure pour la Conférence mondiale sont basées sur les Statuts et ce Règlement additionnel et sur la politique fixée de temps à autre par la Conférence mondiale.</p> <p>Le Conseil mondial passera en revue le fonctionnement des règles de procédure à la fin de chaque Conférence mondiale <b>en consultation avec les Organisations membres. Préalablement à chaque Conférence mondiale, les règles de procédure seront diffusées avant la date limite fixée pour la proposition de résolutions.</b> La Conférence mondiale devra, au début de chacune de ses réunions, approuver les règles de procédure proposées par le Conseil mondial. <b>[Pour éviter toute ambiguïté, toute résolution adoptée lors d'une Conférence mondiale qui modifie les règles de procédure, prendra effet à la fin de cette Conférence mondiale].</b></p> <p><b>Voté le lundi 31 juillet 2023 par vote électronique</b></p>	<p>Document 1b : Règles de Procédure</p> <p>Document 6c : Propositions de Motions et Propositions d'amendements</p>	Fédération allemande du Guidisme et du Scoutisme (rdp)	Membres titulaires	Majorité de 75% des votes exprimés	Pour	91	<b>MOTION ADOPTÉE</b>
					Contre	8	
					Abstentions	1	
<p><b>Proposition de motion 2 - Adoption du rapport triennal 2021-2023<sup>1</sup></b></p> <p>Que le rapport triennal pour 2021-2023 (document de conférence 3) soit adopté.</p> <p><b>Voté le lundi 31 juillet 2023 par vote électronique</b></p>	<p>Document 1b : Règles de Procédure</p> <p>Document 3 : Rapport Triennal 2021-2023</p>	Conseil Mondial	Membres titulaires et associés	Majorité simple des votes exprimés	Pour	93	<b>MOTION ADOPTÉE</b>
					Contre	2	
					Abstentions	4	

<sup>1</sup> Pendant la Conférence mondiale, une erreur a été identifiée dans le rapport triennal 2021-2023 (document de conférence 3) dans le tableau 5 relatif aux recettes et dépenses des Centres mondiaux. La version correcte de ce tableau a été partagée avec les Organisations membres sur écran dans la salle plénière le lundi 31 juillet, avant le vote sur la Proposition de motion 2. L'AMGE corrigera le tableau et recirculera le Rapport triennal après la Conférence mondiale avec les autres documents de la Conférence mondiale.

PROPOSITION DE MOTION	DOCUMENT DE LA CONFÉRENCE	PROPOSANT	DROIT DE VOTE	MAJORITÉ REQUISE	RÉSULTATS DU VOTE		
	Document 6c : Propositions de Motions et Propositions d'amendements						
<b>Proposition de motion 3 - Approbation de la proposition de cotisations pour 2024-2026</b>  Que la proposition de cotisation pour 2024-2026 (document de conférence 8b) soit approuvée.  <b>Voté le lundi 31 juillet 2023 par vote électronique</b>	Document 1b : Règles de Procédure	Conseil Mondial	Membres titulaires	Majorité de 75% des votes exprimés	Pour	80	<b>MOTION ADOPTÉE</b>
	Document 6c : Propositions de Motions et Propositions d'amendements				Contre	17	
					Abstentions	3	
Document 8b : Proposition de Cotisation 2024-2026							

#### DÉCLARATION FAITE PAR LE CONSEIL MONDIAL - conduisant au retrait de la proposition d'amendement 4.1 à la proposition de motion 4

Nous tenons à remercier la Fédération libanaise des éclaireuses et des Guides qui a attiré l'attention du Conseil mondial sur le fait que la version traduite en langues arabe et française du document 4C sur la Stratégie mondiale de l'AMGE 2024-2029 ne reflète pas fidèlement le mot « jeunesse ».

Nous savons que la traduction contextuelle culturellement appropriée d'une langue non genrée, comme l'anglais, vers des langues genrées, comme l'arabe et le français, présente un défi important en raison des différences inhérentes aux structures linguistiques. Dans les langues qui contiennent des structures masculines / féminines, des problèmes liés aux pronoms et noms genres se posent. Les traducteurs doivent naviguer avec soin dans ces différences linguistiques tout en conservant le sens voulu du texte original.

Le mot anglais « jeunesse » est un terme inclusif et non genre, cependant, nous reconnaissons que dans les versions arabe et française du document, la traduction de ce mot a utilisé une version genrée masculine du mot, qui n'est pas contenue dans l'essence de la version anglaise.

Nous sommes donc heureuses de corriger la traduction du mot "jeunesse" dans la version arabe et française en un terme approprié en consultation avec les traductrices et les locutrices de première langue.

Nous nous efforcerons de suivre la même procédure et d'être cohérents dans les termes que nous utiliserons dans tous les futurs documents en langues arabe et française.

Déclaration faite le lundi 31 juillet 2023 avant le début de la séance de vote.

PROPOSITION DE MOTION	DOCUMENT DE LA CONFÉRENCE	PROPOSANT	DROIT DE VOTE	MAJORITÉ REQUISE	RÉSULTATS DU VOTE		
<p><b>Proposition d'amendement 4.1 à la Proposition de motion 4</b></p> <p>La Conférence mondiale recommande que le mot « jeunesse » soit remplacé par « jeunes femmes » dans le document Stratégie de l'AMGE 2024-2029.</p> <p><b>Proposition d'amendement retirée le dimanche 30 juillet 2023 par le proposant.</b></p>	<p>Document 1b : Règles de Procédure</p> <p>Document 4c : Stratégie de l'AMGE 2024 - 2029</p> <p>Document 6c : Propositions de Motions et Propositions d'amendements</p>	Fédération Libanaise des Éclaireuses et des Guides	Membres titulaires	Majorité de 75% des votes exprimés	Proposition d'amendement retirée le 30 juillet 2023 par le proposant et n'a pas été voté.		
<p><b>Proposition de motion 4 - Approbation de la stratégie de l'AMGE 2024-2029</b></p> <p>Que la Stratégie de l'AMGE 2024-2029 (Document de Conférence 4c), y compris le Budget 2024-2026, soit approuvée.</p> <p><b>Voté le lundi 31 juillet 2023 par vote électronique</b></p>	<p>Document 1b : Règles de Procédure</p> <p>Document 4c : Stratégie de l'AMGE 2024 - 2029</p> <p>Document 6c : Propositions de Motions et Propositions d'amendements</p>	Conseil Mondial	Membres titulaires	Majorité de 75% des votes exprimés	Pour	93	MOTION ADOPTÉE
					Contre	4	
					Abstentions	2	
<p><b>Proposition de motion 5 - Admission de Savez izviđača Hrvatske (SIH), l'Association nationale des Scouts et Guides de Croatie, en tant que Membre titulaire</b></p> <p>Que Savez izviđača Hrvatske (SIH), l'Association nationale des Scouts et Guides de Croatie, soit reconnue comme Membre complet de l'Association mondiale des Guides et des Éclaireuses.</p> <p><b>Voté le jeudi 27 juillet 2023 par consentement général.</b></p>	<p>Document 1b : Règles de Procédure</p> <p>Document 6c : Propositions de Motions et Propositions d'amendements</p>	Conseil Mondial	Membres titulaires	Majorité de 75% des votes exprimés	MOTION ADOPTÉE		

PROPOSITION DE MOTION	DOCUMENT DE LA CONFÉRENCE	PROPOSANT	DROIT DE VOTE	MAJORITÉ REQUISE	RÉSULTATS DU VOTE		
<p><b>Proposition d'amendement 6.1 à la Proposition de motion 6</b></p> <p>La Conférence mondiale approuve que la proposition de motion 6 soit amendée comme suit (les modifications proposées à la proposition de motion 6 sont en <b>rouge</b> et-<b>barrés</b>-dans le texte suivant) :</p> <p>La 38e Conférence mondiale décide de modifier le projet de RÈGLES DE PROCÉDURE à la section 7 – PRINCIPAUX RÔLES ET RESPONSABILITÉS, ÉQUIPE PROCÉDURALE - et à la section 14 - GLOSSAIRE, Compte rendu des décisions - comme suit. Les <b>parties surlignées en bleu</b> seront modifiées.</p> <p>Section 7 - PRINCIPAUX RÔLES ET RESPONSABILITÉS, ÉQUIPE DE PROCÉDURE Après la conférence, l'équipe procédurale est chargée de préparer le compte rendu final. <b>Le contenu du compte rendu doit être</b> toutes les décisions prises au cours de la conférence et <b>un résumé des principaux points de discussion, des commentaires des participants sur les-rapports/propositions et les expressions d'opinion.</b> Le dossier ne doit pas consister en un récit détaillé, mais plutôt en des notes récapitulatives de chaque session, y compris les éléments décrits.</p> <p>Section 14 - GLOSSAIRE, Compte rendu <del>des décisions</del> Un compte rendu écrit de toutes les décisions de la conférence, y compris les motions/amendements et leur auteur, <b>ainsi qu'un résumé des principaux points de discussion, les commentaires des participants sur les-rapports/propositions et les expressions d'opinion.</b> Le nombre de suffrages exprimés pour, de suffrages exprimés contre et le nombre d'abstentions.</p> <p><b>Voté le lundi 31 juillet 2023 par vote électronique</b></p>	<p>Document 1b : Règles de Procédure</p> <p>Document 6c : Propositions de Motions et Propositions d'amendements</p>	Guides d'Australia, Guides de Nouvelles Zélandes	Membres titulaires et associés	Majorité Simple des voix exprimés	Pour	87	AMENDMENT ADOPTÉ
					Contre	13	
					Abstentions	1	

PROPOSITION DE MOTION	DOCUMENT DE LA CONFÉRENCE	PROPOSANT	DROIT DE VOTE	MAJORITÉ REQUISE	RÉSULTATS DU VOTE		
<p><b>Proposition de motion 6 (incorporant l'amendement 6.1)</b>  <b>- Des décisions plus transparentes grâce à des rapports de conférence plus détaillés</b></p> <p>La 38e Conférence mondiale décide de modifier le projet de RÈGLES DE PROCÉDURE à la section 7 – PRINCIPAUX RÔLES ET RESPONSABILITÉS, ÉQUIPE PROCÉDURALE - et à la section 14 - GLOSSAIRE, Compte rendu des décisions - comme suit. Les <b>parties surlignées en bleu</b> seront modifiées.</p> <p>Section 7 - PRINCIPAUX RÔLES ET RESPONSABILITÉS, ÉQUIPE DE PROCÉDURE  Après la conférence, l'équipe procédurale est chargée de préparer le compte rendu final. <b>Le contenu du procès-verbal doit être</b> toutes les décisions prises au cours de la conférence et <b>un résumé des principaux points de discussion. Le dossier ne doit pas consister en un récit détaillé, mais plutôt en des notes récapitulatives de chaque session, y compris les éléments décrits.</b></p> <p>Section 14 - GLOSSAIRE, Compte rendu <del>des décisions</del>  Un compte rendu écrit de toutes les décisions de la conférence, y compris les motions/amendements et leur auteur, <b>ainsi qu'un résumé des principaux points de discussion</b>, le nombre de votes exprimés pour, de votes exprimés contre et le nombre d'abstentions.</p> <p><b>Voté le lundi 31 juillet 2023 par vote électronique</b></p>	Document 1b : Règles de Procédure  Document 6c : Propositions de Motions et Propositions d'amendements	Fédération allemande du Guidisme et du Scoutisme (rdp), Fédération israélienne des Scouts et Eclaireuses, Les Guides et Scouts de Suède (Scouterna)	Membres titulaires et associés	Majorité Simple des voix exprimés	Pour	77	<b>MOTION (TELLE QUE MODIFIÉE) ADOPTÉE</b>
					Contre	16	
					Abstentions	5	
<p><b>Proposition d'amendement 7.1 à la proposition de motion 7</b></p> <p>La Conférence mondiale approuve que la proposition de motion 7 soit amendée comme suit (les modifications proposées à la proposition de motion 7 sont en <b>rouge et-barrés</b> dans le texte suivant) :</p>	Document 1b : Règles de Procédure  Document 6c : Propositions de Motions et	Guides du Canada	Membres titulaires et associés	Majorité Simple des voix exprimés	Pour	72	<b>AMENDEMENT ADOPTÉ</b>
					Contre	19	
					Abstentions	4	



PROPOSITION DE MOTION	DOCUMENT DE LA CONFÉRENCE	PROPOSANT	DROIT DE VOTE	MAJORITÉ REQUISE	RÉSULTATS DU VOTE							
<p>La Conférence mondiale charge le Conseil mondial de mener une enquête et de publier un rapport :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• réévaluer la <del>durée d'un terme d'un(e) membre élu(e) étant présentement six ans :</del></li> <li>• <del>un impact potentiel d'une réduction de la durée de ce terme pourrait avoir sur la structure de gouvernance au sein de l'AMGE</del> structure de gouvernance du Conseil mondial incluant, et non limité à : durée des termes, processus d'élection, recrutement et les processus de nomination;</li> <li>• examiner l'impact potentiel <del>quant à la réduction du terme au sein du conseil</del> que les changements de gouvernance pourront avoir sur l'augmentation dans la participation des jeunes femmes dans ses structures de gouvernances;</li> </ul> <p>et,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• publier les résultats d'une telle étude au moins neuf mois avant la 39e Conférence mondiale de l'AMGE, afin de permettre aux Organisations membres de rédiger d'éventuelles motions.</li> </ul> <p>Voté le lundi 31 juillet 2023 par vote électronique</p>	Proposition d'amendments											
<p><b>Proposition de motion 7 (incorporant l'amendement 7.1) - Recherche sur la durée du mandat des Administratrices élus au Conseil mondial</b></p> <p>La Conférence mondiale charge le Conseil mondial de mener une enquête et de publier un rapport :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• réévaluer la structure de gouvernance du Conseil mondial, incluant, et non limité à : durée des termes, processus d'élection, recrutement et les processus de nomination;</li> <li>• examiner l'impact potentiel que les changements de gouvernance pourraient avoir sur l'augmentation de la participation des jeunes femmes dans lesdites structures de gouvernance.</li> </ul>	<p>Document 1b : Règles de Procédure</p> <p>Document 6c : Propositions de Motions et Proposition d'Amendments</p>	Scouts et Guides du Luxembourg (LGS)	Membres titulaires et associés	Majorité Simple des voix exprimés	<table border="1"> <tr> <td>Pour</td> <td>74</td> </tr> <tr> <td>Contre</td> <td>19</td> </tr> <tr> <td>Abstentions</td> <td>3</td> </tr> </table>	Pour	74	Contre	19	Abstentions	3	<p><b>MOTION (TELLE QUE MODIFIÉE) ADOPTÉE</b></p>
Pour	74											
Contre	19											
Abstentions	3											

PROPOSITION DE MOTION	DOCUMENT DE LA CONFÉRENCE	PROPOSANT	DROIT DE VOTE	MAJORITÉ REQUISE	RÉSULTATS DU VOTE		
<p>et,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>publier les résultats d'une telle étude au moins neuf mois avant la 39e Conférence mondiale de l'AMGE, afin de permettre aux Organisations membres de rédiger d'éventuelles motions.</li> </ul> <p><b>Voté le lundi 31 juillet 2023 par vote électronique</b></p>							
<p><b>Proposition d'amendement 8.1 à la proposition de motion 8</b></p> <p>La Conférence mondiale approuve que la proposition de motion 8 soit amendée comme suit (les modifications proposées à la proposition de motion 8 sont en <b>rouge</b> et-<b>barrés</b>-dans le texte suivant) :</p> <p>La Conférence mondiale charge le Conseil mondial que lorsque des comités ou des groupes de travail sont formés sous le mandat du Conseil mondial, le Conseil mondial devrait autant que possible :</p> <p>a. Veiller à ce que l'élément de diversité soit atteint en ayant des membres <b>de différentes régions avec des antécédents divers</b> dans chaque comité et/ou groupe de travail. <b>Par conséquent, en tenant compte de la diversité dans plusieurs aspects tels que les rôles, les différentes régions, les différentes organisations membres et associations composantes, les jeunes et les membres expérimentés.</b></p> <p><del>b. S'il devait y avoir une situation où les candidates ont des compétences et une expérience presque égales, lors de la formation des comités / groupes de travail, le Conseil mondial devrait donner la priorité à la candidate venant de l'Organisation membre avec le plus grand nombre de membres afin de refléter la répartition des membres dans AMGE.</del></p> <p><b>Voté le lundi 31 juillet 2023 par vote électronique</b></p>	<p>Document 1b : Règles de Procédure</p> <p>Document 6c : Propositions de Motions et Proposition d'Amendments</p>	<p>Guides et Scouts de Finlande, Guides et Scouts de Norvège, Comité de Enlace del Guidismo en España (CEGE), Association des Guides de Chypre, Association Polonaise de Scoutisme et de Guidisme (ZHP), Guides et Scouts de Suède, Pfadfinder und Pfadfinderinnen Liechtensteins, Guides d'Australie, Scouts et Guides du Luxembourg, Fédération allemande du Guidisme et du Scoutisme (rdp),</p>	<p>Membres titulaires et associés</p>	<p>Majorité Simple des voix exprimés</p>	<p>Pour</p>	<p>93</p>	<p><b>AMENDEMENT ADOPTEE</b></p>
<p>Contre</p>	<p>3</p>						
<p>Abstentions</p>	<p>4</p>						

PROPOSITION DE MOTION	DOCUMENT DE LA CONFÉRENCE	PROPOSANT	DROIT DE VOTE	MAJORITÉ REQUISE	RÉSULTATS DU VOTE		
<p><b>Proposition de motion 8 (incorporant l'amendement 8.1) - Diversité et représentation dans tous les Comités et Groupes de travail du Conseil mondial</b></p> <p>La Conférence mondiale charge le Conseil mondial que lorsque des comités ou des groupes de travail sont formés sous le mandat du Conseil mondial, le Conseil mondial devrait autant que possible :</p> <p>a. Veiller à ce que l'élément de diversité soit atteint en ayant des membres avec des antécédents divers dans chaque comité et/ou groupe de travail. Par conséquent, en tenant compte de la diversité dans plusieurs aspects tels que les rôles, les différentes régions, les différentes organisations membres et associations composantes, les jeunes et les membres expérimentés.</p> <p><b>Voté le lundi 31 juillet 2023 par vote électronique</b></p>	<p>Document 1b : Règles de Procédure</p> <p>Document 6c : Propositions de Motions et Proposition d'Amendments</p>	Scouts et Guides du Bharat, Inde	Membres titulaires et associés	Majorité Simple des voix exprimés	Pour	71	MOTION (TELLE QUE MODIFIÉE) ADOPTÉE
					Contre	20	
					Abstentions	6	
<p><b>Proposition d'amendement 9.1 à la proposition de motion 9</b></p> <p>La Conférence mondiale approuve que la proposition de motion 9 soit amendée comme suit (les modifications proposées à la proposition de motion 9 sont en rouge et barrés dans le texte suivant) :</p> <p>La Conférence mondiale charge le Conseil mondial d'évaluer et de publier un rapport sur :</p> <p>a. le plan futur de tous les Centres mondiaux <del>et la façon de promouvoir et soutenir davantage le processus de réouverture, en particulier après le Covid-19</del></p> <p>b. comment les Centres mondiaux contribuent à notre mission et Compass 2032</p> <p>c. si les Centres mondiaux constituent des éléments essentiels de l'AMGE</p>	<p>Document 1b : Règles de Procédure</p> <p>Document 6c : Propositions de Motions et Proposition d'Amendments</p>	Guides du Canada	Membres titulaires et associés	Majorité Simple des voix exprimés	La proposition d'amendement est retirée le 29 Juillet 2023 par le proposant et cela n'a pas été voté.		

PROPOSITION DE MOTION	DOCUMENT DE LA CONFÉRENCE	PROPOSANT	DROIT DE VOTE	MAJORITÉ REQUISE	RÉSULTATS DU VOTE							
<p>et présenter les résultats au moins neuf mois avant la 39e Conférence mondiale de l'AMGE, afin de laisser suffisamment de temps pour d'éventuels retours d'information et réactions des Organisations membres.</p> <p><b>Proposition d'amendement retirée le samedi 29 juillet 2023 par le proposant.</b></p>												
<p><b>Proposition d'amendement 9.2 à la proposition de motion 9</b></p> <p>La Conférence mondiale approuve que la proposition de motion 9 soit amendée comme suit (les modifications proposées à la proposition de motion 9 sont en <b>rouge</b> et <b>barrés</b>-dans le texte suivant) :</p> <p>La Conférence mondiale charge le Conseil mondial d'évaluer et de publier un rapport sur :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>le plan futur de tous les Centres mondiaux <del>et la façon de promouvoir et soutenir davantage le processus de réouverture, en particulier après le Covid-19,</del> qui comprendra une évaluation de la viabilité financière et de la durabilité actuelles et futures de tous les Centres mondiaux, et comment cela s'aligne sur la stratégie globale.</li> <li>comment les Centres mondiaux contribuent à notre mission et Boussole 2032</li> <li>si les Centres mondiaux constituent des éléments essentiels de l'AMGE</li> </ol> <p>et présenter les résultats <del>au moins neuf mois avant la 39e Conférence mondiale de l'AMGE-d'ici le 31 décembre 2024,</del> afin de laisser suffisamment de temps pour d'éventuels retours d'information et réactions des Organisations membres.</p> <p><b>Voté le lundi 31 juillet 2023 par vote électronique</b></p>	<p>Document 1b : Règles de Procédure</p> <p>Document 6c : Propositions de Motions et Proposition d'Amendments</p>	<p>Guidisme et Scoutisme en Belgique, Scouts et Guides du Luxembourg (LGS), Association des Scouts et Guides d'Autriche (PPÖ), Guidisme du Royaume-Uni</p>	<p>Membres titulaires et associés</p>	<p>Majorité Simple des voix exprimés</p>	<table border="1"> <tr> <td>Pour</td> <td>87</td> <td rowspan="3"><b>AMENDEMENT ADOPTÉ</b></td> </tr> <tr> <td>Contre</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>Abstentions</td> <td>5</td> </tr> </table>	Pour	87	<b>AMENDEMENT ADOPTÉ</b>	Contre	6	Abstentions	5
Pour	87	<b>AMENDEMENT ADOPTÉ</b>										
Contre	6											
Abstentions	5											

PROPOSITION DE MOTION	DOCUMENT DE LA CONFÉRENCE	PROPOSANT	DROIT DE VOTE	MAJORITÉ REQUISE	RÉSULTATS DU VOTE		
<p><b>Proposition d'amendement 9.3 à la proposition de motion 9</b></p> <p>La Conférence mondiale approuve que la proposition de motion 9 soit amendée comme suit (les modifications proposées à la proposition de motion 9 sont en <b>rouge</b> dans le texte suivant) :</p> <p>La Conférence mondiale charge le Conseil mondial d'évaluer et de publier un rapport sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. le plan futur de tous les Centres mondiaux, y compris l'exploration de différents modèles commerciaux et la façon de promouvoir et soutenir davantage le processus de réouverture, en particulier après le Covid-19</li> <li>b. comment les Centres mondiaux contribuent à notre mission et Boussole 2032</li> <li>c. si les Centres mondiaux constituent des éléments essentiels de l'AMGE</li> </ul> <p>et présenter les résultats au moins neuf mois avant la 39e Conférence mondiale de l'AMGE, afin de permettre suffisamment de temps à la possibilité de retour d'information et réaction des OM</p> <p><b>Voté le lundi 31 juillet 2023 par vote électronique</b></p>	<p>Document 1b : Règles de Procédure</p> <p>Document 6c : Propositions de Motions et Proposition d'Amendments</p>	Association des Guides du Sri Lanka	Membres titulaires et associés	Majorité Simple des voix exprimés	Pour	62	<b>AMENDEMENT ADOPTÉ</b>
					Contre	33	
					Abstentions	3	
<p><b>Proposition de motion 9 (incorporant l'amendement 9.2 et l'amendement 9.3) - Évaluation des Centres mondiaux</b></p> <p>La Conférence mondiale charge le Conseil mondial d'évaluer et de publier un rapport sur:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. le plan futur de tous les Centres mondiaux, y compris l'exploration de différents modèles commerciaux, qui comprendra une évaluation de la viabilité financière et de la durabilité actuelles et futures de tous les Centres mondiaux, et comment cela s'aligne sur la stratégie globale.</li> </ul>	<p>Document 1b: Règles de Procédure</p> <p>Document 6c: Propositions de Motions et Proposition d'Amendments</p>	Scouts et Guides du Luxembourg (LGS), Scouts et Guides d'Autriche (PPÖ)	Membres titulaires et associés	Majorité Simple des voix exprimés	Pour	89	<b>MOTION (TELLE QUE MODIFIÉE) ADOPTÉE</b>
					Contre	6	
					Abstentions	5	

PROPOSITION DE MOTION	DOCUMENT DE LA CONFÉRENCE	PROPOSANT	DROIT DE VOTE	MAJORITÉ REQUISE	RÉSULTATS DU VOTE		
<p>b. comment les Centres mondiaux contribuent à notre mission et Boussole 2032</p> <p>c. si les Centres mondiaux constituent des éléments essentiels de l'AMGE</p> <p>et présenter les résultats d'ici le 31 décembre 2024, afin de laisser suffisamment de temps pour d'éventuels retours d'information et réactions des Organisations membres.</p> <p><b>Voté le lundi 31 juillet 2023 par vote électronique</b></p>							
<p><b>Proposition d'amendement 10.1 à la proposition de motion 10</b></p> <p>La Conférence mondiale approuve que la proposition de motion 10 soit amendée comme suit (les modifications proposées à la proposition de motion 10 sont en <b>rouge</b> dans le texte suivant) :</p> <p>La Conférence mondiale recommande que :</p> <p>a. <b>Le Conseil mondial explore la possibilité d'avoir</b> le Centre mondial Kusafiri soit stationné en permanence dans l'un des pays de la région Afrique.</p> <p>b. Le Centre mondial Kusafiri soit stationné au Ghana de 2024 à 2026 comme période d'essai à examiner lors de la prochaine Conférence mondiale.</p> <p>c. Le Conseil mondial établit un organe de supervision composé de représentant.e.s de l'AMGE, de la région Afrique et de l'Association des Guides du Ghana pour examiner la mise en oeuvre et les progrès de la période d'essai du Centre mondial Kusafiri afin de s'assurer que les opérations, programmes et activités répondent aux mêmes normes et qualités des Centres mondiaux de l'AMGE.</p> <p>d. Un rapport d'évaluation sur la période d'essai à partager avec les Organisations membres au moins</p>	<p>Document 1b : Règles de Procédure</p> <p>Document 6c : Propositions de Motions et Proposition d'Amendments</p>	<p>Association des Guides de Hong Kong</p>	<p>Membres titulaires et associés</p>	<p>Majorité Simple des voix exprimés</p>	<p>Pour 73</p>	<p>Contre 17</p>	<p>AMENDEMENT ADOPTÉ</p>
						<p>Abstentions 6</p>	

PROPOSITION DE MOTION	DOCUMENT DE LA CONFÉRENCE	PROPOSANT	DROIT DE VOTE	MAJORITÉ REQUISE	RÉSULTATS DU VOTE							
<p>neuf mois avant la 39ème Conférence mondiale, donnant aux Organisations membres le temps de l'examiner et de l'analyser avant la Conférence mondiale.</p> <p><b>Voté le lundi 31 juillet 2023 par vote électronique</b></p>												
<p><b>Proposition de motion 10 (incorporant l'amendement 10.1)</b>  <b>- Centre mondial Kusafiri basé en permanence au Ghana</b></p> <p>La Conférence mondiale recommande que :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Le Conseil mondial explore la possibilité d'avoir le Centre mondial Kusafiri soit stationné en permanence dans l'un des pays de la région Afrique.</li> <li>Le Centre mondial Kusafiri soit stationné au Ghana de 2024 à 2026 comme période d'essai à examiner lors de la prochaine Conférence mondiale.</li> <li>Le Conseil mondial établit un organe de supervision composé de représentant.e.s de l'AMGE, de la région Afrique et de l'Association des Guides du Ghana pour examiner la mise en oeuvre et les progrès de la période d'essai du Centre mondial Kusafiri afin de s'assurer que les opérations, programmes et activités répondent aux mêmes normes et qualités des Centres mondiaux de l'AMGE.</li> <li>Un rapport d'évaluation sur la période d'essai à partager avec les Organisations membres au moins neuf mois avant la 39ème Conférence mondiale, donnant aux Organisations membres le temps de l'examiner et de l'analyser avant la Conférence mondiale.</li> </ol> <p><b>Voté le lundi 31 juillet 2023 par vote électronique</b></p>	<p>Document 1b : Règles de Procédure</p> <p>Document 6c : Propositions de Motions et proposition d'Amendments</p>	Association des Guides du Ghana	Membres titulaires et associés	Majorité Simple des voix exprimés	<table border="1"> <tr> <td>Pour</td> <td>68</td> </tr> <tr> <td>Contre</td> <td>19</td> </tr> <tr> <td>Abstentions</td> <td>8</td> </tr> </table>	Pour	68	Contre	19	Abstentions	8	<p><b>MOTION (TELLE QUE MODIFIÉE) ADOPTÉE</b></p>
Pour	68											
Contre	19											
Abstentions	8											
					<table border="1"> <tr> <td>Pour</td> <td>76</td> </tr> </table>	Pour	76					
Pour	76											

PROPOSITION DE MOTION	DOCUMENT DE LA CONFÉRENCE	PROPOSANT	DROIT DE VOTE	MAJORITÉ REQUISE	RÉSULTATS DU VOTE		
<p><b>Proposition d'amendement 11.1 à la proposition de motion 11</b></p> <p>La Conférence mondiale approuve que la proposition de motion 11 soit amendée comme suit (les modifications proposées à la proposition de motion 11 sont en <b>rouge</b> et <b>barrés</b>-dans le texte suivant) :</p> <p>La Conférence mondiale recommande que :</p> <p>a) <del>Un « Jamboree mondial des guides », ouvert aux participant.e.s de toutes les Organisations membres de l'AMGE, a lieu au moins une fois tous les quatre ans.</del></p> <p>b) Le Conseil mondial analyse les ressources (humaines et financières) qui seraient nécessaires pour organiser un Jamboree mondial des Guides <b> dans le contexte de son travail sur le résultat (3) (un AMGE durable) dans la stratégie 2024-2029.</b></p> <p>c) <del>Le Conseil mondial travaille avec les Scouts et Guides de Bharat pour étudier la faisabilité du premier Jamboree mondial des Guides qui se tiendrait en Inde, idéalement en 2025.</del></p> <p>d) Si le Conseil Mondial conclut, à la suite de son travail sur le résultat 3, qu'un 'Jamboree mondial des Guides' est prioritaire pour le mouvement, il établira un processus approprié en cherchant l'expression d'intérêt des OM à accueillir et organiser un tel événement, gérer le risque et financer un tel projet pilote 'Jamboree'.</p> <p>Voté le lundi 31 juillet 2023 par vote électronique</p>	<p>Règles de Procédure</p> <p>Document 6c : Propositions de Motions et Proposition d'Amendments</p>	<p>Guides et Scouts de Finlande, Guides et Scouts de Norvège, Comité de Enlace del Guidismo en España (CEGE), Fédération allemande des guides et scouts (rdp), Pfadfinder und Pfadfinderinnen Österreichs (PPÖ), Éclaireuses de Taïwan</p>	<p>Membres titulaires et associés</p>	<p>Majorité Simple des voix exprimés</p>	<p>Contre</p> <p>16</p> <p>Abstentions</p> <p>4</p>	<p>AMENDEMENT ADOPTÉ</p>	
<p><b>Proposition d'amendement 11.2 à la proposition de motion 11</b></p> <p>La Conférence mondiale approuve que la proposition de motion 11 soit amendée comme suit (les modifications</p>	<p>Document 1b : Règles de Procédure</p>	<p>Association des Guides du Sri Lanka</p>	<p>Membres titulaires et associés</p>	<p>Majorité Simple des voix exprimés</p>	<p>Pour</p> <p>50</p> <p>Contre</p> <p>40</p> <p>Abstentions</p> <p>5</p>	<p>AMENDEMENT ADOPTÉ</p>	



PROPOSITION DE MOTION	DOCUMENT DE LA CONFÉRENCE	PROPOSANT	DROIT DE VOTE	MAJORITÉ REQUISE	RÉSULTATS DU VOTE		
<p>proposées à la proposition de motion 11 sont en <b>rouge</b> dans le texte suivant) :</p> <p>La Conférence mondiale recommande que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Un « Jamboree mondial des guides », ouvert aux participant.e.s de toutes les Organisations membres de l'AMGE, a lieu au moins une fois tous les quatre ans.</li> <li>b) Le Conseil mondial analyse les ressources (humaines et financières) qui seraient nécessaires pour organiser un Jamboree mondial des Guides.</li> <li>c) Le Conseil mondial travaille avec les Scouts et Guides de Bharat pour étudier la faisabilité du premier Jamboree mondial des Guides qui se tiendrait en Inde, idéalement en 2025.</li> <li>d) <b>Si un 'Jamboree mondial des Guides' est organisé, il devrait y avoir une évaluation et un rapport complet sur le succès et les leçons à tirer de ce projet pilote, afin d'informer les décisions et la planification pour d'autres événements futurs.</b></li> </ul> <p><b>Voté le lundi 31 juillet 2023 par vote électronique</b></p>	Document 6c : Propositions de Motions et Proposition d'Amendments						
<p><b>Proposition de motion 11 (incorporant l'amendement 11.1 et l'amendement 11.2) - Un événement mondial « Jamboree mondial des Guides » qui se tiendra tous les quatre ans</b></p> <p>La Conférence mondiale recommande que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Le Conseil mondial analyse les ressources (humaines et financières) qui seraient nécessaires pour organiser un Jamboree mondial des Guides dans le cadre de son travail sur le résultat 3 (« Une AMGE durable ») dans la Stratégie 2024-2029.</li> <li>b. Si le Conseil Mondial conclut, à la suite de son travail sur le résultat 3, qu'un 'Jamboree mondial des Guides' est prioritaire pour le mouvement, il établira un processus approprié en cherchant l'expression d'intérêt des OM à accueillir et organiser un tel</li> </ul>	<p>Document 1b : Règles de Procedure</p> <p>Document 6c : Propositions de Motions et Proposition d'Amendments</p>	Scouts et Guides du Bharat, Inde	Membres titulaires et associés	Majorité Simple des voix exprimés	Pour	54	MOTION (TELLE QUE MODIFIÉE) ADOPTÉE
Contre	40						
Abstentions	3						

PROPOSITION DE MOTION	DOCUMENT DE LA CONFÉRENCE	PROPOSANT	DROIT DE VOTE	MAJORITÉ REQUISE	RÉSULTATS DU VOTE		
<p>événement, gérer le risque et financer un tel projet pilote 'Jamboree'.</p> <p>c. Si un 'Jamboree mondial des Guides' est organisé, il devrait y avoir une évaluation et un rapport complet sur le succès et les leçons à tirer de ce projet pilote, afin d'informer les décisions et la planification pour d'autres événements futurs.</p> <p><b>Voté le lundi 31 juillet 2023 par vote électronique</b></p>							
<p><b>Motion proposée 12 - Donner la priorité aux travaux sur le résultat 3 de la stratégie de l'AMGE « Une AMGE durable » et convoquer une AGE en 2024 pour examiner (et, le cas échéant, approuver) le résultat de celle-ci.</b></p> <p>La Conférence mondiale charge le Conseil mondial de :</p> <p>a. accorder la priorité au travail sur le résultat 3 de la stratégie de l'AMGE « Une AMGE durable », y compris un examen stratégique pour éclairer les changements apportés à l'offre et au modèle de l'AMGE afin de garantir que l'AMGE est financièrement viable ;</p> <p>b. revoir le modèle actuel de cotisation des membres, en tenant compte de l'évolution de l'offre de l'AMGE et de la nécessité d'assurer la viabilité financière et opérationnelle ; et</p> <p>c. convoquer une Assemblée générale extraordinaire (AGE) en ligne qui se tiendra au plus tard le 31 décembre 2024, pour examiner et, le cas échéant, approuver, tout changement de gouvernance ou de modèle de cotisation nécessitant l'approbation des Organisations membres (lequel modèle de cotisation s'il est approuvé prendrait effet à partir de janvier 2025); et</p> <p>d. lorsque des approbations supplémentaires par les Organisations membres sont nécessaires pour atteindre le résultat stratégique 3 de l'AMGE, convoquer une</p>	<p>Document 1b : Règles de Procédure</p> <p>Document 6c : Propositions de Motions et Proposition d'Amendments</p>	<p>Guidisme du Royaume-Uni</p>	<p>Membres titulaires et associés</p>	<p>Majorité Simple des voix exprimés</p>	<p>Pour</p>	<p>83</p>	<p><b>MOTION ADOPTÉE</b></p>
<p>Contre</p>	<p>11</p>						
<p>Abstentions</p>	<p>3</p>						

PROPOSITION DE MOTION	DOCUMENT DE LA CONFÉRENCE	PROPOSANT	DROIT DE VOTE	MAJORITÉ REQUISE	RÉSULTATS DU VOTE							
<p>AGE supplémentaire en ligne en 2025 pour permettre cela.</p> <p><b>Voté le lundi 31 juillet 2023 par vote électronique</b></p>												
<p><b>Proposition de motion 13 - Action concrète sur les changements climatiques</b></p> <p>La Conférence mondiale reconnaît les crises mondiales actuelles, résultant du changement climatique, et charge le Conseil mondial à :</p> <p>a) Explorer des moyens concrets qui permettront à nos jeunes membres de se préparer à :</p> <p>i. je prend des mesures préventives et</p> <p>ii. agir de manière sûre et appropriée lorsqu'un incident critique survient à la suite de la crise climatique mondiale (par exemple, incendies de forêt, tremblements de terre, inondations, vagues de chaleur, élévation du niveau de la mer et autres catastrophes naturelles).</p> <p>b) Enquêter sur la manière dont les membres de notre mouvement pourront participer à des actions internationales axées sur le changement climatique, représentant l'AMGE.</p> <p>La Conférence mondiale demande au Conseil mondial de partager les résultats des enquêtes ci-dessus lors de la 39e Conférence mondiale et de proposer des actions globales à la suite de cette résolution.</p> <p><b>Voté le lundi 31 juillet 2023 par vote électronique</b></p>	<p>Document 1b : Règles de Procédure</p> <p>Document 6c : Propositions de Motions et Proposition d'Amendments</p>	<p>Soma Hellenikou Odigismou (Association des Guides Grecs), Association des Guides de Chypre</p>	<p>Membres titulaires et associés</p>	<p>Majorité Simple des voix exprimés</p>	<table border="1"> <tr> <td>Pour</td> <td>78</td> </tr> <tr> <td>Contre</td> <td>15</td> </tr> <tr> <td>Abstentions</td> <td>2</td> </tr> </table>	Pour	78	Contre	15	Abstentions	2	<p><b>MOTION ADOPTÉE</b></p>
Pour	78											
Contre	15											
Abstentions	2											
<p><b>Proposition de motion 14 - Lignes directrices budgétaires pour une économie durable</b></p> <p>Ayant regard sur la stratégie suggérée par l'AMGE et la nécessité de travailler en visant les finances durables de l'AMGE, la Conférence Mondiale donne comme travail au Conseil Mondial de développer les principes directeurs budgétaires pour l'implémentation futur des budgets. Ceux-</p>	<p>Document 1b : Règles de Procédure</p> <p>Document 6c : Propositions de Motions et</p>	<p>Le Comité conjoint des Guides du Danemark et Comité de Enlace del Guidismo en</p>	<p>Membres titulaires et associés</p>	<p>Majorité Simple des voix exprimés</p>	<table border="1"> <tr> <td>Pour</td> <td>84</td> </tr> <tr> <td>Contre</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>Abstentions</td> <td>5</td> </tr> </table>	Pour	84	Contre	8	Abstentions	5	<p><b>MOTION ADOPTÉE</b></p>
Pour	84											
Contre	8											
Abstentions	5											

PROPOSITION DE MOTION	DOCUMENT DE LA CONFÉRENCE	PROPOSANT	DROIT DE VOTE	MAJORITÉ REQUISE	RÉSULTATS DU VOTE		
<p>ci devraient être développer en collaboration avec le Bureau Mondial en obtenant les meilleures pratiques des OM et autres OSBL. Ces principes directeurs devraient être partagés à la 39e Conférence Mondiale et appliqués au développement de futurs budgets. Les principes directeurs sont les outils dont le Conseil Mondial devrait utiliser à l'interne pour la planification financière.</p> <p><b>Voté le lundi 31 juillet 2023 par vote électronique</b></p>	Proposition d'Amendments	España					
<p><b>Proposition de motion 15 - Renforcer la position de l'AMGE sur les droits des filles</b></p> <p>La Conférence mondiale recommande que le Conseil mondial explore les opportunités dans le contexte de la Stratégie AMGE 2024-2029 et de son offre ;</p> <p>a) Renforcer la position de l'AMGE sur les droits des filles. b) Concevoir une stratégie de communication externe solide et efficace et mettre en œuvre un plan d'action pour collecter des fonds suffisants et s'engager avec des partenaires influents et des donateurs viables.</p> <p><b>Voté le lundi 31 juillet 2023 par vote électronique</b></p>	<p>Document 1b : Règles de Procédure</p> <p>Document 6c : Propositions de Motions et Proposition d'Amendments</p>	Association des Guides du Sri Lanka	Membres titulaires et associés	Majorité Simple des voix exprimés	<p>Pour 68</p> <p>Contre 23</p> <p>Abstentions 5</p>	<b>MOTION ADOPTÉE</b>	
<p><b>Proposition de motion 16 - Pause du vote sur la candidature à la Conférence mondiale jusqu'en décembre 2024, lorsqu'il y aura une stratégie claire de durabilité de l'AMGE</b></p> <p>La Conférence mondiale décide qu'une décision finale sur le lieu et la méthode d'organisation de la Conférence mondiale de 2026 doit être suspendue jusqu'à ce que l'AMGE ait donné la priorité aux travaux sur le résultat stratégique 3, « Une AMGE durable ».</p> <p>La Conférence mondiale décide également qu'une fois que le résultat des travaux sur le résultat stratégique 3 a été présenté aux membres, une décision peut alors être prise lors d'une assemblée générale extraordinaire (AGE) sur ce qui suit :</p>	<p>Document 1b : Règles de Procédure</p> <p>Document 6c : Propositions de Motions et Proposition d'Amendments</p>	Éclaireuses des États-Unis	Membres titulaires et associés	Majorité Simple des voix exprimés	La Proposition de motion était retire le 29 Juillet 2023 par le proposant et cela n'a pas été vote.		

PROPOSITION DE MOTION	DOCUMENT DE LA CONFÉRENCE	PROPOSANT	DROIT DE VOTE	MAJORITÉ REQUISE	RÉSULTATS DU VOTE	
<p>1) Comment l'AMGE et le Mouvement au sens large peuvent-ils utiliser au mieux les ressources pour atteindre les objectifs de la Conférence mondiale de 2026, et si cela se fait par le biais d'une réunion en personne, où cela devrait-il se tenir?</p> <p>2) Si la Conférence mondiale de 2026 autorise la participation virtuelle pour soutenir l'AMGE dans ses efforts pour être une organisation durable, cela aidera également les OM à gérer les coûts de participation et à accroître les opportunités de participation des filles.</p> <p>Proposition de motion retirée le samedi 29 juillet 2023 par l'auteur.</p>						
<p><b>Candidature pour accueillir la 39e Conférence mondiale</b></p> <p>La Conférence mondiale a confirmé l'hôte de la 39e Conférence mondiale qui se tiendra en 2026.</p> <p><b>Voté le lundi 31 juillet 2023 par vote électronique</b></p>	<p>Document 1b : Règle de Procédure</p> <p>Document 7 : Candidature pour accueillir la 39e Conférence mondiale</p>	n/a	Membres titulaires et associés	Majorité Simple des voix exprimés	<p>Association des Guides du Cambodge</p> <p>Les Scouts Tunisiens</p> <p>Association des Guides du Ghana</p>	<p><b>L'Association des Guides du Cambodge est confirmée pour accueillir la 39e Conférence mondiale</b></p> <p><i>Note : Selon la règle de procédure, la répartition du résultat de ce vote n'est pas indiqué.</i></p>



**RÊVONS, AGISSONS, MENONS:  
LE FUTUR NOUS APPARTIENT**



**ASSOCIATION MONDIALE  
DES GUIDES ET DES  
ECLAIREUSES**